

Avis de constitution

SOCIETE « NADJAH IMO SARL »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
AKROMIABLA, Lot 5841, Ilot 254

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NADJAH IMO SARL »

Objet : La gestion locative, immobilière et patrimoniale ;

La participation directe ou indirecte de la société à toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités sont rattachées directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Aux fins de réalisation de cet objet, la société pourra notamment :

Acquérir, louer, aliéner tout bien meuble ou immeuble ;

Contracter tout emprunt auprès d'établissements financiers, avec faculté d'affecter tout ou partie des biens sociaux en garantie ;

Prendre en location-gérance tout fonds de commerce ;

Prendre participation dans toute société existante ou à créer, par voie d'apport, de fusion, de souscription, ou de tout autre mode légal ;

Et plus généralement, accomplir toutes opérations commerciales, financières, industrielles,

mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI AKROMIABLA, Lot 5841, Ilot 254

Dirigeant(s) M BANTANGO HAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04987 du 09/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62087/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

